



Avec l'appui de :



Cofinancé par l'Union européenne



Avec le soutien de :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rejoignez les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux portes d'Annecy et de son lac, son territoire s'étire le long du Fier et du Nom jusqu'aux stations du Grand-Bornand et de la Clusaz. Au sein d'une administration à taille humaine, dynamique, dotée de compétences variées, vous participerez à une action publique entrepreneur, toujours au plus proche de ses usagers et soucieuse de préserver son territoire.

OFFRE DE STAGE :

Appui pour l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et la réalisation d'exercices de crise

Date limite de candidature : 30 novembre 2024

Durée du stage : 6 mois (à partir de février 2025)

CONTEXTE

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 1993, associant aujourd'hui 12 communes. Le territoire de la CCVT se situe dans les Préalpes du Nord et s'étage de 500m en vallée à 2750m d'altitude au sommet de la Pointe Percée (point culminant). Ses spécificités de territoire de montagne, et notamment l'altitude, les fortes pentes et l'urbanisation contrainte en fonds de vallées, exposent la CCVT à des risques naturels importants. Le territoire est notamment concerné par les risques d'avalanche, de glissement de terrain et chute de bloc, d'inondation et crue torrentielle, et le risque sismique est également présent.

De ce fait, la CCVT a décidé de mettre en place, dès 2020, une démarche de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN), afin de réduire sa vulnérabilité et faciliter la gestion des événements à l'échelle du bassin de vie. L'un des objectifs actuels de cette démarche, en respect de l'application de la loi Matras, est d'élaborer le Plan Intercommunal de Sauvegarde, en s'appuyant sur les actions et outils déjà mis en œuvre.

MISSIONS

Au sein du Pôle Aménagement et sous la responsabilité de la chargée de mission sur les risques naturels, vous serez principalement chargé de :

- Appuyer l'équipe en place en animant l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde auprès des communes : vous serez amené à mettre en place et réaliser des entretiens avec chaque commune pour recueillir les informations nécessaires et affiner la connaissance des aléas, des enjeux et des moyens sur le territoire. Pour cela, vous pourrez vous appuyer sur un réseau d'élus référents pour chaque commune, réseau qu'il vous faudra animer.
- Rédiger le corps du PICS et les annexes opérationnelles et inventaires ;
- Définir les mesures de mutualisation entre les communes en situation de crise, et l'organisation de crise intercommunale en fonction des moyens humains et matériels existants.
- Concevoir et rédiger les conventions de mise à disposition de moyens, nécessaires entre les communes pour préparer la gestion de crise mutualisée.
- Présenter et faire valider ces étapes au comité de pilotage et le soumettre à la validation des élus.

En plus de cette mission principale, vous serez amené à travailler sur d'autres actions risques naturels portées par la CCVT, telles que :

- Aider à organiser et animer un ou plusieurs exercices de gestion de crise organisé(s) avec les communes du territoire et participer à la rédaction des retours d'expérience.

- Assister les communes dans la mise en œuvre de leur PCS et l'utilisation de l'outil d'alerte de la population aux risques majeurs déployé à l'échelle du territoire ;
- Participer à la préparation et à l'animation d'actions de sensibilisation de la population (éducation aux risques naturels dans les écoles, animation d'actions grand public, ...)

PROFIL RECHERCHÉ

Formation Bac +5 en sécurité, gestion des risques et des crises, vous connaissez la réglementation en matière de gestion des risques, et de Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde.

Savoir-être :

- Organisation, travail en équipe et esprit d'initiative
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Autonomie et rigueur

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : THÔNES (74)

Temps de travail : Temps complet

Déplacements possibles (permis B souhaité)

Gratification conforme à la réglementation en vigueur

Les lettres de motivation et CV sont à adresser à :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)

Monsieur le Président,

14 rue Bienheureux Pierre Favre, 74230 THÔNES

Ou par mail à : rh@ccvt.fr

CONTACT :

Service Ressources Humaines – CCVT

Tél : 04 50 19 12 30 – Email : rh@ccvt.fr